



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 14 MARS 2019 À 18 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Guy Gilbert, président  
Alice Dignard, Conseillère - District no 2  
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3  
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4  
Katy Duclos, Conseillère - District no 5  
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Michel Beaulieu, Maire  
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Gilbert, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 686-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 686 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 900 000 \$

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Aucun

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**



**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 03.

**093-2019**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Katy Duclos  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**094-2019**

**2.1 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 686-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 686 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 900 000 \$**

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 686-01 Règlement modifiant le Règlement numéro 686 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 900 000 \$.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**10. Période de questions**

À 18 h 07, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 07.

**11. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 18 h 07.

---

Guy Gilbert, maire suppléant

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier